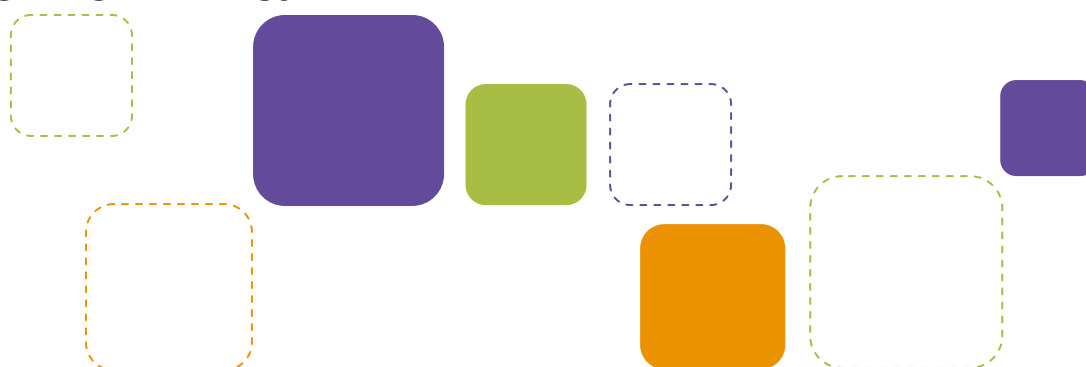


« Accompagnement individualisé de jeunes en filière professionnelle » AFEV

NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° **1_Axe1_Programme 2** lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<p>Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs AP1_Axe1_Programme 2_Dossier n° 211-</p>																					
<p>Titre : Accompagnement individualisé de jeunes en filière professionnelle</p>																					
<p>Objectifs initiaux : Pour prévenir le décrochage scolaire des jeunes en filière professionnelle à l'entrée en seconde professionnelle, le projet vise à instaurer un continuum éducatif autour du jeune via un accompagnement individualisé mené hors temps scolaire par un étudiant bénévole.</p>																					
<p>Public(s) cible(s) : Jeunes entrant dans la voie professionnelle (LP), repérés par les équipes éducatives, en fragilité et potentiellement en risque de décrochage. 256 jeunes ont été accompagnés individuellement sur les 3 ans de l'expérimentation.</p>																					
<p>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Une fois le jeune repéré par les équipes éducatives, l'accompagnement se déroule tout au long de l'année scolaire à raison de deux heures par semaine en adaptant le suivi à ses problématiques propres et en l'articulant autour de trois pôles d'activité : Scolarité / Orientation et projet professionnel / Mobilité et autonomie. L'accompagnement se fait à domicile, dans l'établissement scolaire ou dans un lieu tiers.</p>																					
<p>Territoire(s) d'expérimentation : Rhône-Alpes (Lyon, Saint Etienne, Grenoble), Poitou-Charentes (Poitiers), Provence-Alpes-Côte-D'azur (Nice). Les établissements visés sont situés en zone urbaine sensible ou accueillent majoritairement des publics issus de ces zones.</p>																					
<p>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Pour l'Afev, qui mène des accompagnements individualisés depuis près de 20 ans sur les écoliers ou des collégiens, il s'agissait d'un nouveau public. L'accompagnement Afev a été pensé dès le début comme complémentaire à l'aide personnalisée mise en œuvre au sein de l'établissement : le jeune et le bénévole travaillent ensemble la question de la motivation, la capacité à se projeter dans un parcours et l'autonomie. Le jeune dans un contexte non scolaire où il ne subit aucune évaluation ni pression. La figure même de l'étudiant peut constituer pour le jeune un facteur de remotivation, voire de raccrochage.</p>																					
<p>Partenaires techniques opérationnels : Partenaires (initialement visés ET effectifs): équipes des lycées professionnels, référents académiques, Dgesco, Trajectoires-reflex, Aziz Jellab (pour le conseil scientifique)</p>																					
<p>Partenaires financiers (avec montants):</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Partenaires financiers</th> <th>Montants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonds d'expérimentation pour la jeunesse</td> <td>183 312</td> </tr> <tr> <td>Collectivités Territoriales</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Région (Rhône Alpes, PACA, Poitou-Charentes)</td> <td>33 100</td> </tr> <tr> <td>Autres organismes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Lycée professionnel</td> <td>2 200</td> </tr> <tr> <td>Emplois aidés (fonjep)</td> <td>5 812</td> </tr> <tr> <td>Partenariats privés (Fondation BNP Paribas, Auchan)</td> <td>34 250</td> </tr> <tr> <td>Fonds Propres</td> <td>14 764</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>273 438</td> </tr> </tbody> </table>		Partenaires financiers	Montants	Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	183 312	Collectivités Territoriales		- Région (Rhône Alpes, PACA, Poitou-Charentes)	33 100	Autres organismes		- Lycée professionnel	2 200	Emplois aidés (fonjep)	5 812	Partenariats privés (Fondation BNP Paribas, Auchan)	34 250	Fonds Propres	14 764	TOTAL	273 438
Partenaires financiers	Montants																				
Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	183 312																				
Collectivités Territoriales																					
- Région (Rhône Alpes, PACA, Poitou-Charentes)	33 100																				
Autres organismes																					
- Lycée professionnel	2 200																				
Emplois aidés (fonjep)	5 812																				
Partenariats privés (Fondation BNP Paribas, Auchan)	34 250																				
Fonds Propres	14 764																				
TOTAL	273 438																				
<p>Durée de l'expérimentation (initialement prévue et effective) : 27 mois</p>																					
<p>LE PORTEUR DU PROJET</p>																					
<p>Nom de la structure : AFEV Type de structure : Association</p>																					
<p>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</p>																					
<p>Nom de la structure : Trajectoires Groupe Reflex Type de structure : Cabinet d'études privé.</p>																					



Sommaire

INTRODUCTION	4
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	4
A. Objectifs de l'expérimentation	4
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	5
II. Déroulement de l'expérimentation	12
A. Actions mises en œuvre	12
B. Partenariats	18
C. Pilotage de l'expérimentation	20
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	22
CONCLUSION	30

Introduction

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Chaque année, plus de 700 000 jeunes s'orientent en voie professionnelle après la troisième. Pour seulement un tiers d'entre eux cette orientation est un choix assumé et on estime qu'un autre tiers de ces jeunes est en situation de risque de décrochage parce qu'ils ont le sentiment d'avoir subi une orientation par défaut et perçoivent la formation professionnelle initiale comme une filière de relégation.

Pour prévenir ce phénomène, la voie professionnelle a été rénovée et parmi les mesures prises, un accompagnement personnalisé animé par les équipes éducatives a été mis en place à partir de 2009. Pour l'Afev, ces initiatives allaient dans le bon sens mais il convenait de prendre en considération le risque de faible adhésion de ces jeunes – pour un bon nombre d'entre eux en rupture scolaire – à un accompagnement émanant de l'institution scolaire et se déroulant sur les établissements.

L'objet de notre expérimentation était donc de tester l'intérêt d'un accompagnement complémentaire mené en dehors du temps scolaire, avec d'autres modalités et d'autres contenus que l'accompagnement personnalisé mis en œuvre par les équipes éducatives.

Pour prévenir le décrochage scolaire des jeunes au moment de leur entrée en filière professionnelle, notre projet visait à instaurer un continuum éducatif autour du jeune via un accompagnement individualisé mené hors temps scolaire par un étudiant bénévole.

Cet accompagnement se décline autour de trois objectifs :

1. Remobiliser le jeune dans sa scolarité afin de réduire les phénomènes d'absentéisme (travailler sur le sens des apprentissages, permettre au jeune de se donner les moyens de réussir).

2. Accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet d'orientation ainsi que dans ses démarches vers le monde professionnel. Une attention particulière sera portée à la recherche de stage.
3. Développer les compétences transversales requises pour une insertion sociale et professionnelle réussie du jeune : autonomie, mobilité physique et sociale, capacité à communiquer, maîtrise de l'information, des TIC...

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le public visé est constitué de jeunes entrants dans la voie professionnelle (LP) repérés par les équipes éducatives comme en fragilité (notamment en termes de déficience de projet professionnel) et par conséquent en risque de décrochage.

Pour l'Afev, qui mène des accompagnements individualisés depuis près de 20 ans sur un public allant des grandes sections de maternelle aux collégiens en 4^e/3^e, il s'agissait d'un nouveau public.

Toutefois, cette action expérimentale s'inscrivait tout à fait dans la droite ligne du travail entamé ces dernières années sur la question de la *sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale* avec une attention particulière portée aux moments charnières.

Nous avons cherché à adapter le cadre de notre action d'accompagnement individualisé en analysant et en répondant aux besoins spécifiques des jeunes entrants en filière professionnelle. Pour ce faire, nous avons dû repenser nos outils et, parfois, notre structuration interne de l'action.

En termes quantitatifs, les objectifs initiaux étaient les suivants :

Année 1 : 140 jeunes

Année 2 : 260 jeunes

Année 3 : 360 jeunes

2. Bénéficiaires directs

Le public effectivement accompagné correspond bien à celui initialement visé : à savoir les secondes professionnelles. Néanmoins, puisque nous sollicitons les équipes éducatives (enseignants, CPE, proviseurs adjoints...) pour le ciblage, nous avons parfois dû répondre à des besoins repérés sur des jeunes dans d'autres classes que les secondes ou des jeunes en 1^{ère} année de CAP.

Par ailleurs, il est à noter que des accompagnements ayant eu lieu en seconde professionnelle ont pu être poursuivis formellement ou informellement les années suivantes.

2.1. Statistiques descriptives

En termes de nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action nous sommes en dessous des prévisions formulées initialement. Les jeunes accompagnés en LP se répartissent en 2 types de publics :

- D'une part, les jeunes en LP accompagnés sur les territoires ciblés par l'expérimentation (c'est-à-dire concernés par l'évaluation soit Lyon, Saint Etienne, Grenoble, Nice, Poitiers) ce qui représente **185 jeunes au total sur les 3 ans** ;
- D'une part, des jeunes d'autres Régions non initialement ciblées. Il est intéressant de noter que dès le départ, des pôles qui n'étaient pas prévus initialement dans l'expérimentation ont eux aussi répondu à la sollicitation d'établissements ou de collectivités et ont mis en place des accompagnements de jeunes en LP. Ainsi l'ingénierie et les outils développés progressivement

dans le cadre de l'expérimentation ont été utilisés par des pôles autres que les 3 régions ciblées. Ces jeunes accompagnés individuellement hors expérimentation sont au nombre de 173 sur les 3 ans.

Le nombre total de jeunes en LP accompagnés individuellement (pôles participant à l'expérimentation + autres pôles) est donc de 358 au total sur les 3 ans.

- **Restitution du porteur de projet** - -
 - **Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation** - -
 - **Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention** - -

Numéro du projet	<i>AP1_Axe1_Prog 2_Doss n° 211</i>	Nom de la structure porteuse de projet	<i>AFEV</i>
-------------------------	------------------------------------	---	-------------

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	64	73	48	185	71
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires	93	160	105	358	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes

Âge

Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	358
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Situation

Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	358
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Niveau de formation

Infra V	358
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	

Sexe

Filles	53
Garçons	47

2. Adultes

Qualité

Parents	224
Enseignants	
Conseillers d'orientation- psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>jeunes touchés par actions collectives</i>	134
Autres : <i>(préciser)</i>	

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?		Nationale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		Oui, la totalité de mon territoire

<p>Remarques</p> <p>NB1 : sur le nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action, sont référencés : - d'une part les jeunes en LP accompagnés sur les territoires ciblés par l'expérimentation c'est-à-dire concernés par l'évaluation soit 185 au total sur les 3 ans - d'autre part le total de jeunes en LP accompagnés y compris sur d'autres pôles afev que ceux initialement ciblés dans le cadre de l'expérimentation soit 358 au total sur les 3 ans (jeunes accompagnés hors expérimentation : 173)</p> <p>NB2 : sur le nombre de familles touchées : nous avons comptabilisé le nombre de familles touchées directement parce que l'accompagnement de l'étudiant a eu lieu au domicile du jeune. Détail des 224 familles touchées : 58 année 1 ; 99 année 2 ; 71 année 3</p> <p>NB3 : la réponse à la question de la répartition par sexe du public est une estimation en %.</p>

2.2. Analyse qualitative

Les spécificités de l'expérimentation

358 jeunes accompagnés individuellement au total sur les 3 ans au lieu des 760 initialement prévus. Comment expliquer l'écart entre les objectifs initiaux et le nombre de jeunes accompagnés ? Nous pensons qu'il convient de distinguer deux types de difficultés :

a. Difficultés liées à l'évaluation

Paradoxalement, alors que l'évaluation devait constituer un atout de l'expérimentation, elle s'est parfois révélé facteur de complication et de retard dans la mise en œuvre de l'action.

La passation du questionnaire et la constitution de groupes témoins a suscité des réticences de la part de certaines équipes enseignantes en raison d'un problème déontologique (pour ce qui concerne la constitution de groupes témoins), et provoqué un malaise sur la nature même du questionnaire d'évaluation (pourtant validé par la Dgesco) chez certains enseignants ou chefs d'établissements.

De fait, nous avons constaté plus de fluidité dans la mise en œuvre de l'action sur les pôles hors expérimentation par rapport à ceux concernés par l'expérimentation, qui devaient, eux, articuler l'action au dispositif d'évaluation.

b. Difficultés liées à l'expérimentation

La première année, nous avons clairement sous-estimé l'investissement nécessaire de la part des équipes de l'Afev, car il s'agissait d'être simultanément dans une démarche d'ingénierie du projet et dans sa mise en œuvre effective et opérationnelle avec de nouveaux partenaires (cf. détail dans la partie « actions mises en œuvre »).

Par ailleurs, la mise en place de ce projet dans les lycées professionnels s'inscrivait dans un contexte de rénovation importante de la voie professionnelle, pouvant entraîner – particulièrement sur l'année 2009/2010 – une moindre disponibilité des équipes éducatives pour les partenariats extérieurs.

Les spécificités du public cible

Avec le recul, les équipes locales investies dans l'expérimentation considèrent qu'un dispositif d'accompagnement individualisé en LP exige **globalement un montage et un suivi en 'backoffice' plus important** que d'autres dispositifs d'accompagnement individualisés.

Un autre frein à l'action est lié au public. Un indicateur nous a rapidement interpellés : le nombre d'abandons en début d'action par les jeunes proportionnellement plus élevé que sur d'autres dispositifs mené sur les publics collégiens par exemple (estimation : 38 %).

Ceci nous a incité à **affiner le ciblage** avec les référents des établissements constatant que l'intervention d'un étudiant bénévole n'était pas efficace sur les jeunes n'ayant pas choisi cet accompagnement ou en risque de décrochage trop important. Un « calibrage » en termes de profil a donc été réalisé.

La question de la communication et de **la présentation d'action aux jeunes est extrêmement sensible** sur ce public : les jeunes de lycée professionnel ne souhaitent pas s'investir dans l'action s'ils la perçoivent comme imposée par l'institution scolaire ou par leur famille.

Un fort levier de communication à destination du public des lycées professionnels a été identifié : la présence continue de jeunes en service civique sur les établissements scolaires. A Nice ou Lyon - où ont été expérimentées des permanences de ce type - les volontaires ont noué, sur le long terme, des relations informelles avec les jeunes leur permettant de déconstruire les représentations qu'ils avaient de l'action et de repérer des jeunes ayant envie de s'investir. Sur quelques établissements, des jeunes accompagnés les années précédentes sont intervenus avec les permanents de l'Afev durant des sessions de présentation de l'action pour témoigner de leur vécu de l'accompagnement.

Enfin, **les situations humaines difficiles que peuvent rencontrer les jeunes de LP** (ruptures familiales, précarité, problèmes de logement...) constituent un dernier frein à l'action et parfois la cause directe de l'abandon de l'accompagnement. Là aussi un suivi important de l'équipe de permanents de l'Afev est nécessaire pour accompagner l'étudiant bénévole à se confronter à ces situations.

2. Bénéficiaires indirects

Nous pouvons distinguer deux catégories de bénéficiaires indirects :

- **les familles des jeunes accompagnés** lorsque l'accompagnement s'est produit au domicile : elles sont au nombre de **224** : 58 pour l'année 1 ; 99 année 2 ; 71 année 3.
- **les jeunes touchés par l'action des étudiants ou des volontaires de l'Afev hors accompagnement** individualisé. Il convient en effet de souligner qu'une dynamique collective s'est graduellement articulée à l'accompagnement individualisé. Ainsi, à Nice, Poitiers et Marseille, les jeunes ont travaillé collectivement sur l'orientation et la découverte du monde professionnel. A Lyon, des ateliers culturels ont été montés et un appui spécifique a été apporté par les jeunes en service civique auprès du Conseil de Vie Lycéenne. Pour 2010/2011, 55 jeunes ont été touchés par des actions collectives. en 2011/2012, ils étaient 79 : soit **134** sur l'ensemble de l'expérimentation.

Enfin, des permanences ont été tenues par des jeunes en service civique dans trois lycées à Nice et à Lyon. Ce public 'tout venant', touché par les permanences, n'est pas comptabilisé dans le public touché.

II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION

A. Actions mises en œuvre

Le projet « accompagnement individualisé de jeunes en filière professionnelle » a démarré en septembre 2009. La première année de mise en œuvre a demandé un investissement important de la part des équipes de l'Afev car il s'agissait à la fois d'être dans une démarche d'ingénierie du projet (identifier les établissements partenaires, mettre en place les instances de pilotage, organiser les modalités d'évaluation...) et dans sa mise en œuvre effective et opérationnelle. Voici la description détaillée des actions qui ont été mises en œuvre sur les 3 années de l'expérimentation.

Année 1 - 2009/2010 : l'année de la mise en œuvre

Entre janvier et mars, les équipes de l'Afev ont travaillé avec Trajectoires-Reflex à la définition d'un « diagramme logique des intentions » puis à l'élaboration du questionnaire adressé au groupe cible et témoin qui a été finalisé et validé avec Aziz Jellab et une représentante de la DGESCO (bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion). La démarche a été similaire pour l'élaboration de la trame de formation spécifique en direction des étudiants intervenants sur le public des LP.

La première passation du questionnaire a été organisée par les équipes Afev à partir de mars. Du fait de la passation tardive du questionnaire initial, il n'y a pas eu de passation du questionnaire final en mai : elle a eu lieu en septembre 2010.

Des outils spécifiques d'encodage des questionnaires afin d'en garantir l'anonymat et de permettre le suivi ont été élaborés en lien avec Trajectoires-Reflex.

Au cours de l'année, les équipes locales de Lyon, Nice et Poitiers ont :

- Présenté la démarche aux établissements partenaires et l'ont mise en œuvre sur 5 établissements au total ;
- Constitué, en lien avec les équipes enseignantes, les groupes « cible » et « témoin » ;
- Présenté la démarche aux familles des jeunes des groupes cible/ témoin ;
- Mobilisé, principalement dans les universités, des étudiants pour accompagner ces jeunes ;
- Mis en place des binômes qu'ils ont suivis tout au long de l'année ;
- Proposé des formations et des temps d'échanges collectifs aux étudiants intervenants dans l'expérimentation.

Le suivi de l'expérimentation avec les équipes locales et l'échange permanent de pratiques et d'outils sur la mise en place du dispositif s'est fait régulièrement sous forme de conférences téléphoniques.

Année 2 - 2010/2011 : les premiers acquis

La seconde année de mise en œuvre du projet s'est avérée moins contraignante que la première année, bien que deux nouveaux sites d'expérimentation (Saint Etienne, Grenoble) et 5 nouveaux établissements partenaires aient été intégrés à l'action.

Pour pallier l'insuffisance quantitative de la première année, nous sommes montés en charge dans 10 établissements sur les sites suivants : Lyon, Saint Etienne, Grenoble, Nice, Poitiers. Néanmoins, elle n'a pas atteint la hauteur escomptée ; nous sommes restés, au cours de cette seconde année sur des petits volumes de jeunes suivis par établissements.

Entre septembre et décembre, les équipes ont procédé :

- au repérage des nouveaux entrants sur le dispositif d'accompagnement. Elles ont repris contact avec les jeunes suivis l'an passé pour pouvoir leur faire passer le questionnaire final.
- à la passation :
 - o du questionnaire final pour les jeunes suivis/ témoins de l'an passé,
 - o et du questionnaire initial pour les jeunes suivis/ témoins sur 2010/2011.

En novembre 2010, un **dossier spécial de notre journal 'Volontaires'** a été réalisé sur la problématique du lycée professionnel. L'objectif était de concevoir à la fois :

- un dossier documentaire pour les étudiants et volontaires impliqués sur le projet (le journal leur a été systématiquement adressé) ;
- un outil de valorisation et de communication sur l'expérimentation réalisée dans le cadre du FEJ.

Dans le prolongement du travail réalisé autour du journal « Volontaires », nous avons organisé en partenariat avec le CRAP (Cercle de recherche et d'action pédagogiques), le 8 décembre, **un temps de débat et d'échanges** à l'Assemblée nationale avec Aziz Jellab, et Sabine Coste de l'INRP (coordinatrice du numéro des Cahiers Pédagogiques consacré aux lycées professionnels). En compagnie des salariés impliqués localement dans l'expérimentation et des partenaires (parlementaires, partenaires privés, représentants de l'Etat – Acsé) nous avons évoqué l'accompagnement Afev dans le cadre de l'expérimentation FEJ. Au-delà de notre action, nous avons échangé sur la façon dont, par sa position spécifique dans le paysage scolaire et celui de la formation, le lycée professionnel constitue un analyseur d'enjeux tels que la démocratisation du système scolaire, les rapports entre la formation et l'emploi, les modes de construction des savoirs à enseigner etc.

Année 3 - 2011/2012 : l'année de la consolidation

La troisième et dernière année de l'expérimentation n'a pas permis la mise en œuvre de la montée en charge envisagée initialement. Du fait de partenariats défaillants avec les établissements scolaires, les pôles de Saint Etienne et Grenoble n'ont pas pu poursuivre l'action, que nous avons recentrée sur les 3 pôles participant initialement à l'expérimentation, où les partenariats étaient plus solides.

Au niveau local, cette troisième année d'expérimentation s'est organisée pour les pôles de Lyon, Nice et Poitiers – désormais globalement rompus à l'action – selon le déroulé suivant :

a) Phase de mobilisation / repérage

- Recrutement de jeunes en service civique volontaires pour les missions spécifiques dédiées au dispositif, ainsi que des missions afférentes sur les établissements concernés par l'expérimentation (volontaires présents sur l'animation de temps collectifs se déroulant au lycée ou animation de foyers) ;
- Mobilisation des étudiants ;
- Repérage des jeunes (cibles / témoins) par les équipes éducatives.

b) Début des accompagnements / mise en œuvre du dispositif d'évaluation

- Mise en relation des binômes / démarrage de l'action : les mises en relations se font toujours en présence d'un permanent de l'Afev soit au domicile du jeune en présence de la famille, soit sur l'établissement scolaire ;

- Passation du questionnaire initial pour les jeunes suivis/ témoins ;
- Mise en formation des étudiants / rencontres avec des professionnels intervenant sur le dispositif (conseillers d'orientation, PLP -professeur des lycées professionnels-, CPE....).

c) Suivi

- Organisation du suivi personnalisé des binômes étudiants / enfants et organisation de temps de régulations collectifs des étudiants investis sur le dispositif lycée professionnel ;
- Animation, sur certains établissements, de foyers par des jeunes en service civique. Appui des salariés dans la définition des contenus / actions de cette animation.

d) Phase de bilan / phase finale dispositif évaluation / prospection

- Bilans de fin d'année avec les équipes enseignantes sur les établissements investis dans l'expérimentation ;
- Présentation du dispositif LP lors des réunions de suivi des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les rectorats concernés ;
- Prospection / recherche de nouveaux établissements susceptibles de rentrer dans le dispositif l'année suivante ;
- Organisation par les équipes Afev de la passation du questionnaire de fin d'année sur les groupes cibles et témoins de l'année 2011/2012.

En cette troisième et dernière année, la démarche d'élaboration d'outils nationaux entamée l'année précédente a été finalisée. **Deux guides ont été produits :**

- Un guide de l'accompagnement des jeunes en lycée professionnel (en direction des étudiants) qui détaille les finalités et s'appuie sur des initiatives et les témoignages d'étudiants, des jeunes suivis et de familles.
- Un guide « backoffice » en direction des salariés de l'Afev pour monter un dispositif de suivi de jeunes en lycée professionnel (relations avec les établissements, ciblage, suivis, gestion des abandons....)

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APX_XX		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
NB : la présentation en 3 phases correspond au déroulé type sur une année scolaire. Au cours de l'année 1 : la phase de préparation du projet a été menée simultanément avec celle de mise en œuvre								
	Les actions sont menées transversalement et tout au long de la période par le même personnel							
	Septembre 2009 à Août 2010		1	0,15	Direction			
			1	0,15	Déléguée aux accompagnements éducatifs			
			2	0,15	Délégués régionaux			
			1	0,1	Délégués régionaux			
			4	0,2	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux			
	Septembre 2010 à Août 2011		1	0,1	Direction			
			1	0,15	Déléguée aux accompagnements éducatifs			
			2	0,1	Délégués régionaux			
			1	0,15	Délégués régionaux			
			4	0,2	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux			
			5	0,05	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux			
			1	0,4	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux			

	Septembre 20011 à Août 2012		1	0,1	Direction	
			1	0,15	Déleguée aux accompagnements éducatifs	
			3	0,1	Délégués régionaux	
			1	0,1	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux	
			1	0,35	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux	
			2	0,3	Délégués territoriaux/Chargés de développement locaux	
1. Préparation du projet	<i>septembre 2009 à mars 2010</i>	7 mois				
Action n°1	co-élaboration des outils d'évaluation et des outils nationaux de cadrage de l'action (fiche action, trame de formation....)					Intervenant M.Aziz Jellab
	ciblage des établissements partenaires					
	constitution avec les équipes enseignantes des groupes cible et témoin					
	animation des comités de pilotage nationaux et locaux					Déplacements, missions, réception pour les comités de pilotage Intervenant M.Aziz Jellab
Action n°2						
Action n°3						
Action n°4						
Action n°5						

2. Mise en œuvre du projet	<i>septembre 2009 à mars 2010</i> <i>septembre 2010 à mars 2011</i> <i>septembre 2011 à mars 2012</i>	7 mois * 3 soit 21 mois au total							
Action 1	mobilisation des étudiants bénévoles								
Action n°1	mise en place des binômes								
	passation des questionnaires initiaux sur les groupes cibles et témoins								
	formation des étudiants								
	suivi des binômes								
	encadrement des jeunes en service civique impliqués sur l'expérimentation, notamment en charge de l'animation collective								
Action n°2	animation des comités de pilotage nationaux et locaux							Déplacements, missions, réception pour les comités de pilotage Intervenant M.Aziz Jellab	
Action n°3									
Action n°4									
Action n°5									
Action n°6									
3. Achèvement du projet	<i>avril 2010 à août 2010</i> <i>avril 2011 à août 2011</i> <i>avril 2012 à août 2012</i>	5 mois * 3 soit 15 mois au total							
Action n°1	Bilans de fin d'année avec les enseignants les jeunes, les familles, les étudiants								
	Organisation par les équipes Afev de la passation du questionnaire de fin d'année								
	Présentation du dispositif LP lors des réunions de suivi des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les rectorats concernés								
	Prospection / recherche de nouveaux établissements susceptibles de rentrer dans le dispositif l'année suivante								
Action n°2	montage et animation d'un séminaire de clôture de l'action (décembre 2012)								Séminaire
Action n°3									
Action n°4									
Action n°5									
Action n°6									

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Trajectoires-Reflex	Evaluateur	Evaluation et accompagnement de l'action (la définition des outils d'évaluation a nourri notre cadrage des enjeux et objectifs de l'action)
Direction générale de l'enseignement scolaire (bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion)	Partenaire institutionnel	Appui institutionnel dans la démarche d'expérimentation et d'évaluation/ validation des outils nationaux / lien avec les rectorats concernés
Aziz Jellab	Conseil scientifique	Accompagnement dans le cadrage théorique de l'action, sa mise en œuvre. Validation des outils nationaux produits

En termes de modalités de travail partenarial :

- **Trajectoires-Reflex** a joué un rôle prévalent dans l'expérimentation.

Outre le travail réalisé la première année dans une démarche de co-production sur les outils d'évaluation (diagramme logique des intentions, questionnaires en direction des jeunes, questionnaires d'enquête qualitative, protocole de passation des questionnaires, outils d'information sur le dispositif d'évaluation en direction des équipes enseignantes....) un suivi précis en début et fin d'année a été réalisé sur la passation et la remontée des questionnaires sous forme de réunions ou de conférences téléphoniques.

En outre, Trajectoires-Reflex était présent à tous les comités de pilotage.

- **La Direction générale de l'enseignement scolaire** est l'un des principaux partenaires de l'Afev et s'est activement impliquée dans le projet.

Association complémentaire de l'enseignement publique, l'Afev est conventionnée avec le Ministère de l'Education Nationale. Le bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion, s'est impliqué dès le début de l'action. Nous étions déjà, avant de répondre à l'appel à projet du FEJ, en lien avec Monsieur Bernard Porcher, adjoint au chef du bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion et l'avons invité à suivre de près l'expérimentation. La première année Madame Gil Zelazny chargée d'études a suivi

l'expérimentation. Outre sa présence au sein du comité de pilotage, elle a participé à la validation de la fiche-action nationale de l'action, la trame de formation et le questionnaire d'évaluation.

Pour faire face aux réticences parfois rencontrées dans les établissements scolaires, nous avons demandé en 2009 à la Dgesco de rédiger une **lettre d'appui de notre démarche**. Ce document, envoyé aux rectorats concernés, n'a eu que très peu d'impact, étant arrivée en avril 2010 et sa diffusion n'ayant pas toujours été efficace.

En 2010, l'expérimentation de notre action en direction des jeunes en filière professionnelle a été **intégrée à la nouvelle convention pluriannuelle** d'objectifs (CPO) avec le MEN. Le bureau a changé d'intitulé (bureau des lycées professionnels et de l'apprentissage) et, suite au départ à la retraite de Madame Zelazny, nos interlocuteurs ont été Mme Marie-Véronique Patte-Samama (Chef du bureau), Monsieur Huart et Madame Stéphanie Roucou.

Par ailleurs, l'expérimentation a été présentée à Monsieur Michel Lugnier conseiller en charge de l'orientation et de la formation professionnelle au cabinet du Ministre en février 2011, ainsi qu'à Monsieur Jean-Michel Blanquer, Directeur Général de l'Enseignement Scolaire en novembre 2011, qui ont tous deux soutenu l'action et **réaffirmé notamment sa complémentarité avec le dispositif d'accompagnement personnalisé** mis en œuvre au sein des établissements.

- Enfin, **Aziz Jellab**, auteur de *Sociologie du lycée professionnel - L'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation* Presse universitaire du Mirail, 2009 a pleinement joué son rôle de conseiller scientifique nous accompagnant dans la phase de cadrage théorique et de définition des attendus de l'action.

Tout comme la Dgesco, il a participé à la validation de la fiche-action nationale de l'action, la trame de formation et le questionnaire d'évaluation. Les résultats de l'évaluation lui ont chaque année été présentés afin qu'il nous aide à les analyser.

La dynamique partenariale continuera à l'issue de la période expérimentale avec ces trois acteurs.

- Avec *Trajectoires-Reflex* : qui va notamment aider l'AFEV à procéder à l'élaboration et au traitement d'une enquête que nous envisageons de réaliser auprès des publics en filière professionnelle dans le cadre d'une prochaine « Journée du Refus de l'Échec scolaire »
- Avec la *Dgesco* : parce que notre action en Lycée professionnel est inscrite dans notre CPO avec le Ministère.
- Avec *Aziz Jellab*, parce qu'il est désormais intégré au « pool » de chercheurs que nous avons pris l'habitude de faire intervenir pour nos actions ou notre plaidoyer éducatif.

Il est à noter que la démarche expérimentale du FEJ nous a aidés à renforcer les liens existants avec Certains Conseils Régionaux (Rhône Alpes et Poitou-Charentes) et à en créer avec d'autres (Paca). Nous entendons là aussi faire perdurer cette dynamique partenariale avec les régions et avons, en ce sens, rencontré en septembre 2012 un représentant de l'Association des Régions de France (ARF) afin de préparer la présentation de ce projet aux régions potentiellement intéressées.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentation pour la jeunesse	67,04%
Cofinancements extérieurs à la structure soit :	27,56%
<u>Partenariats privés</u> (Fondation BNP Paribas, Auchan)	12,53%
<u>collectivités Territoriales</u> - Région (Rhône Alpes, PACA, Poitou-charente)	12,11%
<u>Autres organismes</u> - Lycée professionnel	0,80%
<u>Emplois aidés (fonjep)</u>	2,13%
Autofinancement	5,40%

C. Pilotage de l'expérimentation

En termes de pilotage, la directrice déléguée en charge de l'éducation a assuré – en lien avec le directeur général de l'association - l'animation, les échanges entre les porteurs de projet locaux, l'évaluateur et le conseil scientifique. En plus de réunions nationales, la directrice déléguée a participé aux comités de pilotage locaux qui se sont tenus principalement au lancement de l'expérimentation.

Le **comité de pilotage national** regroupe :

- les responsables des projets locaux Afev, ainsi que la directrice déléguée en charge du pilotage national du projet,
- les évaluateurs,
- le comité scientifique,
- le bureau des lycées professionnels et de l'apprentissage DGESCO A2-2.

Le comité de pilotage a joué son rôle d'aide au cadrage théorique, de définition des attendus des actions et de validation des outils produits. Il a bien fonctionné tout au long des 3 années d'expérimentation.

Année 1 - 2009/2010

Le Comité de Pilotage de lancement de l'action s'est tenu en Novembre 2009 en présence des porteurs de projet, de l'évaluateur Trajectoires-Reflex, du conseil scientifique (Aziz Jellab) et la DGESCO (Gil Zelazny). Aziz Jellab est intervenu pour définir les besoins d'accompagnement des jeunes en filière professionnelle. Les attendus d'un accompagnement individualisé auprès de ce public ont été définis dans le cadre d'une fiche-action nationale, qui a ensuite été validée. La méthodologie d'évaluation du projet a également été présentée et validée. Les participants ont échangé sur le contenu du questionnaire qui allait être élaboré.

En janvier 2010 a eu lieu le Comité de Pilotage régional Paca à Nice en présence du Rectorat de Nice, de la Région Provence Cote d'Azur, de la CAF Alpes Maritimes, des représentants des deux établissements partenaires.

En mars 2010 a eu lieu le Comité de Pilotage régional Rhône Alpes à Lyon en présence du Rectorat de Lyon, du Conseil régional Rhône-Alpes, d'une déléguée vie lycéenne, du Proviseur d'un lycée professionnel partenaire.

Enfin, en juin 2010 s'est tenu un Comité de pilotage national pour nous permettre de faire un bilan partagé de la première année d'expérimentation.

Le suivi avec les équipes locales et l'échange permanent de pratiques et d'outils sur le montage du dispositif s'est fait régulièrement sous forme de conférences téléphoniques.

Année 2 - 2010/2011

En janvier et mars 2011 ont eu lieu deux journées de travail internes :

- un comité de suivi technique regroupant les équipes Afev et Trajectoires-Reflex ;
- une journée de travail avec les équipes Afev autour de l'élaboration d'outils (guides en direction des salariés et des étudiants bénévoles).

En mai, le comité de pilotage national s'est réuni. Trajectoires-réflex a présenté les premiers résultats d'évaluation. La démarche nationale d'élaboration d'outils en vue de l'essaimage de l'action a été présentée.

Année 3 - 2011/2012

En termes de pilotage national, une journée de travail a eu lieu en avril 2012 regroupant les responsables des projets locaux Afev, la directrice déléguée en charge du pilotage national du projet le comité scientifique et l'évaluateur.

Les premiers retours (éléments quantitatifs et qualitatifs) ont été présentés et mis en discussion ; la démarche d'élaboration d'outils nationaux entamée l'année précédente a été finalisée.

Il n'a pas été jugé nécessaire de convoquer un comité de pilotage avant la fin de l'année scolaire puisque nous envisagions d'organiser un séminaire de clôture et d'essaimage avant la fin de décembre 2012.

Outre la journée avec les salariés locaux, un système de conférence téléphonique a été mis en place nous permettant de faire un point environ toutes les 7 semaines sur le suivi des actions et la mise en œuvre locale du dispositif d'évaluation.

En mai 2010 et mars 2011, nous avons participé à deux ateliers d'échanges nationaux avec d'autres porteurs de projet financés par le FEJ, dont les apports ont été modérés. Si les échanges avec les autres structures nous ont permis de confirmer les difficultés rencontrées, découlant notamment du dispositif d'évaluation (mise en place de groupes cible et témoin), en revanche, notre projet étant très spécifique, nous n'avons pas pu véritablement mutualiser d'outils ou de pratiques avec d'autres projets.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Les conclusions que nous tirons des trois années d'expérimentation sont les suivantes :

Un dispositif qui montre déjà sa capacité à être développé

Cette expérimentation a enclenché **une réelle dynamique locale** malgré les difficultés liées à la mise en œuvre de l'évaluation et semble répondre à des enjeux importants dans cette période de mutation des lycées professionnels : prévention du décrochage scolaire, renforcement de la capacité de réappropriation du parcours scolaire, remotivation, lien avec les familles... Cela reste à confirmer par l'évaluation.

Nous notons, par ailleurs, **un début d'essaimage naturel au sein du réseau de l'Afev**. Malgré une insatisfaction en termes d'impact quantitatif, ce début de développement montre :

- que la modélisation peut se faire avec *le cadre imaginé* sur d'autres zones géographiques que celles envisagées initialement (le processus est de fait déjà enclenché) ;
- que les *capacités d'engagement d'étudiants bénévoles* sur ce public sont avérées ;
- qu'*il existe une demande* sur les établissements scolaires où l'on constate une faible présence d'intervenants extérieurs ;
- que *l'accompagnement individualisé* proposé par l'Afev apparaît comme complémentaire à l'accompagnement personnalisé.

Nous entendons nous appuyer sur la dynamique partenariale mise en œuvre dans le cadre expérimental pour continuer à développer l'action dès l'année 2012/2013.

Une organisation articulant bénévolat et salariat

En termes de modèle d'organisation, l'analyse que nous faisons est que cet accompagnement, reposant sur le bénévolat et le service civique, ne peut être mis en œuvre et produire de l'utilité sociale qu'à condition que :

- les étudiants bénévoles puissent être mobilisés, accompagnés et formés tout au long de l'année ;
- une ingénierie de projet soit réalisée (ciblage des établissements partenaires pertinent, des jeunes, partenariats à mettre en place avec les collectivités, les universités...).

En d'autres termes, et pour aborder la question du modèle économique, ce dispositif (comme par ailleurs les autres dispositifs d'accompagnement individualisés développés antérieurement par l'Afev) ne peut reposer que sur le salariat.

Pour le moment, le projet local **repose principalement sur le financement des collectivités** (en l'occurrence les Conseils régionaux). Théoriquement les lycéens sont concernés par les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), qui s'adressent aux jeunes scolarisés de l'école élémentaire au lycée. Force est de constater que le public lycéen ne bénéficie que marginalement dans ce dispositif (il n'est en tout cas pas prioritaire) et, quand bien même, les CLAS ne semblent pas, de fait, le dispositif le plus adapté pour les jeunes en filière professionnelle.

Il y aurait davantage à se questionner sur le PRE (Programme de Réussite Educative) qui repose sur une approche socio-éducative, le soutien à la parentalité et l'accompagnement à la scolarité. Par sa dimension individualisée et globale, le suivi de jeunes en LP via un programme de réussite éducative pourrait s'avérer cohérent, pour peu que le dispositif aujourd'hui réservé aux 2/16 ans soit élargi aux 16/18 ans.

PROTOCOLE DE MISE EN PLACE DE L'EXPERIMENTATION

Etablissement Scolaire	Porteur de projet (permanent de la structure : salarie ou volontaire)	Difficulté qui peut être rencontrée dans l'étape	Préconisations pour l'étape	Outils disponibles
<p>Rencontre de présentation de l'action aux référents des établissements partenaires: ses objectifs, son contenu, les modalités de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation.</p> <p>Dans le cadre de l'arrivée du dispositif afev sur un nouveau territoire, le repérage des établissements sur lesquels seront ciblés les enfants est à faire avec les correspondants des collectivités locales (principalement élus et techniciens éducation) et les représentants de l'inspection académique.</p>	<p>Un permanent présente l'action dans toutes les classes de 2nde. À l'issue de cette présentation, les jeunes nous informent de leur intérêt pour l'accompagnement</p>	<p>Attention au timing : si la présentation est faite trop en amont et si pas de relance : oubli potentiel des partenaires.</p> <p>Attention la pré rentrée des enseignants n'est pas forcément le meilleur moment pour présenter l'action (difficile de capter leur attention dans la masse d'informations / sollicitation).</p>	<p>Remise de documents (n-1) : Possibilité de définir dès cette étape une date de mise en place des accompagnements ou la limite de remise des listes de jeunes repérés</p> <p>Etre transparents sur les outils qui seront utilisés tout au long de l'action,</p> <p>Identification de référents sur les établissements scolaires (principaux adjoints / cpe....)</p> <p>Co-définition des attentes, des objectifs et critères de repérage.</p> <p>Signer une convention afev-établissement : à envisager. peut être un élément facilitateur mais aussi une contrainte à effet</p>	<p>Guide "backoffice de mise en place d'un dispositif d'accompagnement en LP"</p>
<p>repérage des jeunes</p>	<p>A partir de la liste de jeunes intéressés, un croisement des profils jeunes est fait avec l'équipe pédagogique du lycée afin de viser les jeunes qui en ont vraiment besoin)</p>	<p>Du repérage réalisé va dépendre la pérennité de l'accompagnement Notre action sera principalement bénéfique pour des jeunes de profil « entredeux » soit : des</p>	<p>S'il n'existe pas de profil type spécifique pour des étudiants qui s'engagent sur le public LP, il apparaît néanmoins qu'une certaine maturité est nécessaire doublée de</p>	<p>outils de ciblage/autorisation élaborés préalablement si possible en impliquant les acteurs partenaires pour que le ciblage corresponde</p>

		jeunes en difficulté avérée mais pas encore en processus de décrochage. Lorsqu'ils sont processus de décrochage enclenché, l'accompagnement s'avère peu efficace pour les remobiliser et démobilisant pour les étudiants	compétences relationnelles confirmées. Importance d'impliquer les étudiants dans la réflexion / co-construction de l'action.	aux objectifs définis conjointement
	#VALEUR!			Outil pour l'étudiant : guide de l'accompagnement en LP
la rencontre peut éventuellement se passer au sein du lycée	organise le "matching des binômes" selon disponibilités de l'étudiante et du jeune Accompagnement à la rencontre étudiant / jeune / Famille (au domicile ou sur l'établissement scolaire) définitions du cadre et des objectifs de l'accompagnement	Difficulté de correspondance des créneaux / agendas	Ne pas essayer de trop faire 'coller' les binômes selon leurs profils / sensibilités. Si c'est possible ne pas s'en priver. Attention à ne pas trop présenter en amont les difficultés des jeunes pour éviter les a priori dans le regard des étudiants. Préserver "fraîcheur" de la rencontre.F3	
bilan intermédiaire à partir de février	suivi individualisé par téléphone de l'étudiant (mensuel?)/ suivi de la famille si besoin Les salariés accompagnent les volontaires sur leurs missions spécifiques LP (animation d'action collectives . Animation de foyers sur les LP...)	Pas de nouvelles bonnes nouvelles ? Pas sûr... Pour assurer un bon suivi, nécessité d'aller chercher de l'information. Si les étudiants ne sont pas réactifs par mail ou tél, privilégier le SMS. En cas d'abandon de l'action par le jeune expliquer/ soutenir l'étudiant et le déculpabiliser. si l'abandon arrive tôt dans l'année, lui proposer une autre	Si l'attente du démarrage de l'action devient trop longue expliquer à l'étudiant pourquoi l'action a pris du retard et avancer les formations tronc commun. Animer temps conviviaux entre étudiants Proposer aux étudiants de s'impliquer sur des projets collectifs.	Trame de formation pour les étudiants. Trame de Bilan intermédiaire.

		activité.	Créer une adresse de type Gmail pour les étudiants.	
Bilan sous forme de réunion	<p>Réalise les bilans auprès des étudiants / enseignants/jeunes-familles Les bilans permettent de faire un retour aux partenaires, d'informer les étudiants de l'utilité de leur action, d'évaluer l'apport des accompagnements. Cela permet aussi de faire évoluer le dispositif pour qu'il s'améliore l'année suivante.</p> <p>Prospecte sur la poursuite de l'action l'an prochain sur d'autres établissements</p> <p>Possibilité de repérage des jeunes qui émettent le souhait d'être suivis l'année suivante.</p>	<p>Le non-retour des fiches bilan amène à faire des statistiques ou un bilan sur peu de questionnaires. Veiller à l'équilibre des sources d'information (étudiants, enseignants...). Veiller à l'équilibre des sources d'information (étudiants, enseignants...).</p>	<p>La 1ere séance est déterminante, de même : la fin de l'accompagnement et la dernière séance doivent être préparées.</p> <p>Envoyer des bilans adaptés à tous les partenaires impliqués : Etablissements scolaires, Conseils régionaux, inspection académique,</p> <p>Anticiper l'éventuelle indisponibilité de l'étudiant en fin d'année (examens)</p>	<p>Fiche bilan à envoyer mi-avril pour les récupérer avant mai.</p> <p>Pour les étudiants : proposer un questionnaire électronique envoyé par mail ou en ligne.</p>

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Public visé

Trois conclusions que nous tirons concernant les publics directs et indirects :

1. Nous pensons que **le public à privilégier est bien celui que nous avons visé dans le cadre de l'expérimentation**, c'est-à-dire les jeunes entrants dans la voie professionnelle en seconde professionnelle repérés par les équipes éducatives comme étant en fragilité (notamment en termes de déficience de projet professionnel) et par conséquent en risque de décrochage.

Nous pensons également intéressant d'ouvrir cette action aux premières années de CAP (dans les faits certains de ces jeunes ont été accompagnés). Enfin, les équipes enseignantes nous ont fait remarquer que des situations de décrochage se produisaient au-delà de la seconde LP. Il nous semble donc important de garder une certaine souplesse pour pouvoir répondre aux besoins locaux.

Attention toutefois à l'accompagnement en terminale : il serait très difficile d'éviter qu'il ne se transforme en « coaching » en vue de l'obtention du bac, ce qui n'est pas l'esprit du projet.

2. Outre les accompagnements individualisés menés sur les jeunes repérés (public direct) **il semble bénéfique d'articuler les actions individuelles et les projets collectifs.**

Les initiatives collectives sont complémentaires aux accompagnements et répondent à d'autres objectifs comme l'amélioration du climat scolaire au sein de l'établissement. Elles permettent de se faire connaître par le plus grand nombre à l'intérieur du lycée (élèves, profs, CPE...).

Ainsi, plus l'action est visible à l'intérieur du lycée, plus il sera facile de fédérer tous les acteurs du lycée.

3. Un des enseignements que nous tirons de l'expérimentation est que **l'accès et la relation avec les parents est moins aisée** dans un projet avec le public des Lycées professionnels qu'avec d'autres publics plus jeunes. En effet, les jeunes vivent des situations de recherche d'autonomie, certains étant en processus de décohabitation, d'autres travaillant déjà etc.

Ainsi, les taux d'intervention au domicile pour ces accompagnements sont de 55%, ce qui signifie que dans un peu plus de la moitié des cas, l'étudiant peut constituer une interface entre le jeune, sa famille et l'équipe éducative. C'est bien moins aisé – voire impossible – quand l'action ne se déroule pas à domicile.

Actions menées dans le cadre du dispositif

Globalement, il nous semble que le protocole de mise en œuvre, de suivi et de bilan de l'action d'accompagnement de jeunes en LP tel que nous l'avons affiné au fil des 3 années d'expérimentation est opérationnel. Toutefois, dans une perspective d'essaimage, nous avons élaboré une série de préconisations correspondant aux étapes-clefs :

Préfiguration

- Prendre le temps de faire un diagnostic : Etat des lieux, quels lycées viser ? Quelle filière?
- Comprendre comment fonctionnent les filières, comment celles-ci sont perçues par les jeunes (filières de prestige ou relégation).
- Une fois l'établissement repéré : comprendre la dynamique de chaque établissement (les projets, les alliés potentiels dans les équipes, les jeux d'acteurs...)

- Dans le repérage des établissements où l'on veut monter l'action, penser à la proximité du bassin de mobilisation des étudiants. La proximité LP/ campus est un vrai atout.

La mobilisation des étudiants

S'il n'existe pas de profil type spécifique pour des étudiants bénévoles qui s'engagent envers ce public des lycées pro, il apparaît néanmoins qu'une certaine maturité est nécessaire doublée de compétences relationnelles confirmées.

La posture des étudiants

C'est vraiment l'un des éléments déterminants de la réussite de l'action. L'accompagnement exige de la part de l'étudiant une capacité à créer une posture d'égalité : le lycéen pro se situe entre le « grand ado » et le « jeune adulte » ; ils ont parfois pratiquement le même âge que les étudiants.

Le ciblage des jeunes

Du bon ciblage des jeunes dépendra le nombre d'abandons. L'accompagnement LP par un étudiant bénévole sera principalement bénéfique pour des jeunes en difficulté avérée mais pas encore en processus de décrochage. L'adhésion au projet, le volontariat du jeune est indispensable. Lorsque les jeunes sont déjà en processus de décrochage, l'accompagnement s'avère peu efficace pour les remobiliser. L'expérience est alors frustrante et démobilisante pour les étudiants.

La communication / présentation de l'action

- Importance du bouche à oreille (entre jeunes, enseignants, établissements..), ce qui prend du temps.
- Nécessité d'avoir du temps en classe avec les enseignants pour présenter l'action.
- Bien réfléchir à qui présente l'action et comment elle est présentée aux jeunes. Si l'accompagnement apparaît comme une proposition institutionnelle de soutien par rapport à des difficultés scolaires, il est fort possible qu'il soit mal accueilli par le jeune.

La mise en place/ le suivi

- Le dispositif d'accompagnement individualisé des jeunes en filière professionnelles nécessite la mise en œuvre d'un *dispositif de « backoffice » renforcé* (cf. la proposition faite sous forme de tableau).
- *La souplesse* du dispositif : il est nécessaire d'adapter l'action aux réalités de l'établissement, en articulation éventuelle avec les dispositifs menés au sein de l'établissement type accompagnement personnalisé ou autre (exemple : le lycée des palmiers à Nice qui avait développé son propre dispositif de remobilisation).

Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Sur cette question, les facteurs de réussite que nous avons identifiés sont les suivants :

Nécessité d'institutionnalisation du dispositif :

- Il est indispensable d'associer les acteurs suivants : interlocuteurs de l'Académie (référénts lycées), de la Ville, du Conseil régional. Les interlocuteurs de la CAF peuvent également être intéressés.
- Les impliquer dans des comités de pilotage, éventuellement dans la formation des étudiants.
- Ne pas démultiplier les comités de pilotage et en préciser clairement les attentes pour les partenaires invités.

NB : Si l'appui et l'institutionnalisation du projet par le niveau académique est important, il faut être conscients qu'il peut éventuellement être mal perçu par les équipes des établissements.

Les partenaires opérationnels :

- Repérer les bons interlocuteurs sur l'établissement.
- Veiller à ne pas dépendre d'un seul interlocuteur mais faire porter l'action par l'ensemble de l'équipe et si possible l'insérer au sein du projet d'établissement.
- Au-delà du lien avec les enseignants qui est indispensable, associer d'autres interlocuteurs : CPE, COP, infirmière scolaire...

L'apport des jeunes en service civique dans le dispositif LP

Nous constatons à quel point la présence d'un jeune en service civique en tant que référent du dispositif dans l'établissement est un levier.

Ceci est d'autant plus vrai lorsque le volontaire assure une présence physique. Des expérimentations ont été faites en ce sens avec des permanences variant entre 2h et 12h par semaine. Le volontaire est alors identifié et reconnu par les lycéens. Ils ont tendance à aller vers les jeunes plus naturellement et cela peut avoir un impact en termes de fluidification des repérages et des mises en place des accompagnements.

Les jeunes en service civique nous ont notamment permis de créer une véritable dynamique collective que nous avons articulée avec les accompagnements individualisés. Exemple : à Nice, un volontaire assurait l'animation du foyer dans un lycée, un autre tenait une permanence, un dernier organisait des sorties collectives liées à la question de l'orientation et de la découverte du monde professionnel. A Lyon, les volontaires ont aidé les membres du Conseil de Vie Lycéenne à monter des projets, et organisé des temps de convivialité.

NB : des projets collectifs ont néanmoins pu être menés dans des LP indépendamment de la présence d'un volontaire sur l'établissement. A Poitiers par exemple, un atelier « prise de parole » a été organisé pour les jeunes suivis via l'AI.

Impacts sur la structure

Les effets de l'expérimentation pour la structure que nous avons identifiés sont les suivants :

En termes de projet : finalisation de notre travail sur la sécurisation des parcours éducatif des jeunes en fragilité

Après avoir travaillé sur les moments charnières (dernière année de maternelle et début du CP avec l'enjeu de la lecture et de l'entrée dans l'écrit, dernière année d'école primaire, et début du collège avec l'enjeu de l'autonomie et dernières années du collège avec l'enjeu de la maîtrise du parcours et de l'orientation), l'expérimentation d'un accompagnement individualisé des jeunes en LP nous a permis de **parachever notre travail entamé depuis plusieurs années sur la sécurisation des parcours éducatifs et d'aborder l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire.**

Nous sommes convaincus aujourd'hui de la nécessité d'accompagner l'entrée en seconde professionnelle pour les jeunes en fragilité. Ce sentiment est corroboré par une étude que nous avons menée auprès de 186 jeunes décrocheurs en avril 2012¹. Parmi les jeunes interrogés, 32% ont commencé à ne plus aller en cours régulièrement durant la classe de 2de et 17% durant la classe de 3e. A l'issue de la 3ème, la majorité des enquêtés (59%) a le sentiment d'avoir « subi » son

¹ http://www.afev.fr/communication/JRES/2012/Afev_JRES2012_Enquete-decrocheurs_VF.pdf

orientation. Nous savons, par les remontées qualitatives que nous font les étudiants, que les jeunes « orientés » en LP ont, plus que ceux orientés vers les filières générales, le sentiment de subir leur orientation.

Aussi, non seulement envisageons-nous la poursuite et le développement d'accompagnements en LP mais, dans nos pistes de réflexion figure aussi l'expérimentation d'accompagnements menés sur 2 ans débutant en 3^e, afin d'agir sur la charnière 3^e/ 2nde.

Combiner les divers terrains d'engagement des jeunes au service d'une même finalité

Les enseignements tirés de l'expérimentation nous font passer d'une action initialement envisagée comme basée sur le bénévolat (engagement d'un étudiant 2h par semaine) à une action basée sur le bénévolat et le volontariat (24h par semaine) avec des missions différentes et complémentaires.

Nous réfléchissons, à la suite de l'expérimentation au développement de l'intervention de jeunes en service civique au sein de lycées professionnels.

Ancrage territorial / ouverture sur un nouveau réseau d'acteurs

Dans les villes sur lesquelles s'est développée l'expérimentation, nous étions bien connus des collèges, mais pas des lycées professionnels. En outre, l'action a permis le renforcement des liens avec les conseils régionaux, même si, en l'occurrence, le constat reste relativement nuancé. En effet, les liens les plus forts à l'issue de l'action sont ceux établis avec le Conseil Régional du Rhône-Alpes avec lequel nous travaillions déjà auparavant. Le projet LP n'a pas suffi à pérenniser le partenariat avec le Conseil Régional du Poitou Charentes, quant au Conseil Régional du Paca, le projet LP a été un véritable levier pour établir un partenariat, mais uniquement au bout de trois ans.

Nous avons néanmoins l'intention, pour les années à venir, de capitaliser et pérenniser les partenariats noués. De fait, des contacts ont été pris en ce sens avec l'ARF.

Conclusion

L'expérimentation menée via le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a été une chance pour le dispositif d'accompagnement individualisé en lycée professionnel en prévention du décrochage scolaire, malgré une certaine pesanteur du dispositif d'évaluation qui a pu se révéler - comme nous avons pu le souligné - un obstacle dans la mise en œuvre de l'action.

L'appui du FEJ, dans sa mission d'impulsion, a été déterminant même si les perspectives de pérennisation restent incertaines au vue d'une conjoncture globalement difficile pour la mobilisation des collectivités.

Quoi qu'il en soit, nous resterons déterminés dans notre mobilisation sur le public des filières professionnelles, tant dans l'action que par notre plaidoyer éducatif.

En janvier 2012, dans notre Pacte national contre l'échec scolaire signé par une partie des candidats à l'élection présidentielle – dont Monsieur François Hollande – nous avons souligné l'enjeu des filières professionnelles qui accueillent un tiers des lycéens français.

Nous y rappelions que l'orientation en « pro » est souvent vécue par les jeunes comme une injustice – l'élimination d'une trajectoire scolaire idéale –, et à quel point la filière professionnelle a trop longtemps été mal aimée, envisagée comme une option par défaut réservée aux élèves « non qualifiés » pour les filières d'enseignement général.

La prochaine Journée du refus de l'échec scolaire (que nous organiserons en septembre 2013) se focalisera sur l'enseignement professionnel et sa nécessaire valorisation en tant que porteur de réelles ambitions éducatives, sociales et économiques. A cette occasion, nous reviendrons sur l'expérimentation d'accompagnement individualisé de jeunes en LP menée dans le cadre du FEJ.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

Tableau 1 sur les publics

Tableau 2 sur les actions

Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Tableau 4 sur l'exécution financière

Annexes facultatives :

« Fiche action » Lycées professionnel de l'Afev.

Accompagnement individualisé de jeunes en filière professionnelle

L'entrée en filière professionnelle ne va pas de soi, notamment pour des jeunes qui ont le sentiment d'avoir subi une orientation par défaut et peuvent percevoir la formation professionnelle initiale comme une filière de relégation. De fait, les enquêtes montrent que le décrochage est particulièrement massif à l'entrée en lycée professionnel. Pour prévenir le décrochage de ces jeunes, nous proposons un accompagnement individualisé mené hors temps scolaire par un étudiant bénévole.

Cette action s'inscrit en complémentarité au dispositif d'accompagnement personnalisé porté par les enseignants. L'accompagnement individualisé hors temps scolaire et en dehors de l'établissement d'un étudiant bénévole de l'Afev permet d'instaurer un continuum éducatif autour du jeune : en créant un lien fort avec le jeune mais aussi sa famille, l'étudiant pourra constituer l'interface entre le jeune, sa famille et l'équipe éducative.

Publics :

Jeunes entrants en filière professionnelle, en fragilité et potentiellement en risque de décrochage

Enjeux

- Remobiliser le jeune dans sa scolarité en travaillant sur le sens des apprentissages et en l'aidant à se projeter dans son parcours
- Accompagner le jeune dans l'élaboration de son projet d'orientation ainsi que dans ses démarches vers le monde professionnel, de l'apprentissage, de l'insertion.
- Développer sa mobilité, son autonomie.

Description

Un étudiant accompagne un jeune scolarisé en seconde de lycée professionnel à raison de deux heures par semaine tout au long de l'année, en adaptant le suivi à ses problématiques propres et en l'articulant autour de trois pôles d'activité :

- Scolarité et aide méthodologique ;
- Orientation et projet professionnel : Accompagnement des démarches d'orientation du jeune particulièrement dans le cadre de sa recherche de stage ;
- Mobilité et autonomie: accès à l'information et aux ressources territoriales sur tous les sujets qui concernent la vie quotidienne des jeunes et l'exercice de leurs droits : vie pratique, transports, santé, culture, loisirs, logement...

Les accompagnements auront lieu au sein de l'établissement et/ou au domicile familial. Quel que soit le lieu de l'accompagnement, nous viserons à associer le plus possible les familles à la démarche engagée. Les temps de sorties (visites, rendez-vous avec les professionnels etc.) seront favorisés au maximum.

Encadrement des étudiants bénévoles.

Chaque bénévole reçoit une formation en trois volets. Il reçoit également un livret d'intervention, des outils de suivi et de bilan, du matériel pédagogique à la demande. A tout moment, il peut contacter un référent Afev. Des temps d'échanges formels et informels lui sont régulièrement proposés.

Partenariat national

Cette action a été expérimentée et évaluée pendant 3 ans dans le cadre du Fonds l'Expérimentation pour la jeunesse. Elle fait aujourd'hui l'objet d'un conventionnement avec les ministères en charge de l'Education Nationale, ainsi qu'avec la CNAF, et l'ACSE.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

